

L'an deux mil quinze, le jeudi 1^{er} octobre à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Marie-Odile ANTIGNAC, Pascal THEVENIAUD, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Fabienne MOUREY, Benoît SEIGNOUREL.

Absents excusés : Ondine VIEQUE, Agnès PEREZ, Marie PRATS.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Fête des vendanges :

La fête des vendanges a été une belle réussite cette année. Il y a eu près de 300 participants pour le trail. Les tournois de pétanque ont connu un vif succès. Une bonne fréquentation tout au long du week-end, avec de nouveaux manèges, plus nombreux que l'an dernier qui ont ravi notre jeunesse. La reprise du tour de ville à l'extérieur du village a été vivement appréciée par les habitants.

Internet :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pascal Theveniaud afin de nous présenter le projet de délibération concernant le plan de financement proposé par la CCVH.

Les élus de Saint Bauzille de la Sylve sont mobilisés depuis plusieurs années pour permettre à notre village d'accéder enfin à l'internet très haut débit.

Il s'agit d'une priorité pour tous les citoyens mais aussi les entreprises qui ne peuvent se développer aujourd'hui sans cet outil.

Le nouveau Conseil Municipal élu en 2014 a clairement fait de ce projet internet une priorité absolue. Depuis avril 2014, l'élu en charge de ce projet avec l'aide de la commission municipale « territoire et intercommunalité » a maintenu des liens constants avec les services de la CCVH pour faire avancer ce dossier. Au sein de la commission installée par la CCVH en octobre 2014, la voix de Saint Bauzille a été forte pour mettre en avant notre besoin prioritaire compte tenu de la mauvaise qualité de notre réseau actuel.

Le 29 avril 2015, la CCVH a proposé dans le cadre de cette commission intercommunale, un plan de financement du projet. S'agissant de Saint Bauzille de la Sylve, le montant estimatif du projet est de 167 k€, avec une participation financière à hauteur de 65% par la CCVH. 60 k€ environ serait donc à la charge de notre commune.

Le Conseil Municipal :

- demande à ce que le calendrier prévisionnel du projet, présenté le 29 avril dernier par la CCVH soit respecté :
 - inscription au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) en septembre-octobre 2015
 - lancement de l'appel d'offres en octobre-novembre 2015
 - février-mars 2016 : attribution de l'appel d'offres et lancement des travaux.

Les travaux au bénéfice de la dizaine de communes concernées devraient se faire en plusieurs tranches sur 2 à 3 ans.

- demande à ce que notre village soit inscrit dans la première tranche de travaux qui débutera courant 2016, compte tenu des mauvaises performances de notre réseau de télécommunications actuel, reconnues par les services de la CCVH, et du travail collaboratif intense mené avec la CCVH depuis plusieurs années.
- a délibéré favorablement à l'unanimité le 1^{er} octobre 2015 sur le plan de financement proposé par la CCVH, avec un démarrage des travaux courant 2016 pour Saint Bauzille de la Sylve.

EHPAD :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Mourey qui explique au Conseil Municipal que nous devons prévoir l'agenda d'accessibilité pour notre maison de retraite. A ce jour nous n'avons pas d'autofinancement possible, nous avons donc demandé une dérogation auprès de la DDTM.

Bibliothèque :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'après la démission de 3 bénévoles, 6 nouvelles personnes motivées du village se sont proposées pour prendre le relais. Plusieurs pistes de travail sont à l'étude : recréer un lien avec l'école, ainsi qu'un projet d'accueil des personnes seules ou âgées par le biais du CCAS.

Travaux :

Monsieur André Veyrat fait le point des travaux sur la commune :

- Démolition maison Hortense : les travaux devraient commencer après le 15 novembre 2015. Une visite pourra se faire un samedi matin pour les personnes qui souhaitent revoir une dernière fois cette maison. La mairie organisera également une réunion avec les riverains et l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.
- Nous sommes toujours dans l'attente de devis pour le mur du cimetière.
- Plusieurs petits travaux d'entretien : les barrières récemment posées aux jeux d'enfants et déjà dégradées, clôture et revêtement du terrain de tennis, travaux d'étanchéité sur la toiture de la maison de retraite, 1^{er} étage de la mairie avec salle de réunion et salle d'archives.

Bulletin municipal et site internet :

Le bulletin municipal devrait paraître deuxième quinzaine d'octobre et le site internet de la mairie est quasiment terminé.

Rapport annuel 2014 Syndicat Centre Hérault :

Le Syndicat Centre Hérault nous a fait parvenir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour 2014. Ce document est disponible et consultable en mairie.

Après en avoir fait un résumé, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte de la présentation de ce rapport.

Voté à l'unanimité.

Clôture du stade :

Monsieur le Maire explique que le propriétaire du terrain limitrophe avec le stade souhaiterait que la mairie participe aux frais de clôture. Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité que la commune prenne en charge ces travaux.

Clôture projet de requalification des places :

Lors du Conseil Municipal du 27 janvier dernier, nous avons évoqué ce sujet : la précédente équipe municipale avait étudié avec la CCVH une requalification des places du Jeu de Ballon et place de la Pradette. La CCVH avait fait appel à un bureau d'étude et réglé les honoraires de cette prestation. Il s'agissait d'une avance de trésorerie car la commune restait maître d'ouvrage. Elle nous demande aujourd'hui le remboursement de la somme de 15 000€.

Nous proposons à la CCVH de régler cette somme en 3 fois, à raison de 5 000 € par an.

Achat matériel :

Monsieur le Maire propose que la commune achète du matériel en complément de celui existant : 15 barrières, 10 tables, quelques chaises et un frigidaire.

La séance est levée à 20h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Catherine MARTINEZ